Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213500127-20260625-25062026152-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIN DE BRETAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de présents : 23 Nombre de votants : 27	Le 25 juin 2026, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 18 juin 2026, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Soazic BLOUIN, Maire. **Etaient présents** : MME BLOUIN, M JUGAN, MME ROUXEL, M PASDELOU, MME LE GALL - LE BLEIZ, MME THERON, M HAMÉON, MME SOULIMAN-ILLIEN, M FERRAND, M HOUDELINE, MMES GERGAUD, CALVAR, LÉVÊQUE, MM COMMEREUC, HAMON, MME HOUDIN, M WIENCEK, MMES LEROI, LASNE, GOHIER, M CHERON, DUFRESNE, LESTAGE formant la majorité des membres en exercice. **Absents représentés** : M BABILLON, MMES ROSEC, JOLLIVET, M PEUZÉ, **Pouvoirs** : M HAMÉON, MMES GERGAUD, LEVEQUE, GOHIER, **Absents excusés** : M GEFFRAY, M TRIHAN **Absents** : / **Madame Nathalie ROUXEL** a été élue secrétaire de séance.

15. AUTORISATION DE VENTE DE BIENS MOBILIERS SUR AGORASTORE ANNEXE

Rapporteur : David JUGAN

Certains matériels ou équipements sont obsolètes ou n'ont plus d'utilité au sein des services de la ville. Pour ne pas les entreposer ou les stocker inutilement, il est envisagé de les vendre via Agorastore.

La liste des biens concernés est annexée à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil Municipal,

- d'autoriser la vente des matériels ou équipements ci-dessus au prix minimum proposé,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents y afférents.

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la vente des matériels ou équipements ci-dessus au prix minimum proposé,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents y afférents.

votant(s) (présents et pouvoirs) : votes pour : 27

Pour extrait conforme,

Le Maire,
BLOUIN Soazic.

le secrétaire de séance,
ROUXEL Nathalie.